

Présentation du CDL

2020-2021

CDL : Centre de Langues

Bâtiment B1, bureaux B204/205

Téléphone : 01 49 40 68 43

Mail : cdl@univ-paris8.fr

CDL = 2 pôles :

- Anglais
- Multilingue (= les autres langues)

Les cours fonctionnent par **niveaux de langue** : de **A1 (débutants)** à **C2 (confirmés)**

⇒ test de positionnement sur le site Moodle (rubrique CDL)

⇒ obligatoire, à réaliser une seule fois dans sa scolarité à Paris 8.

Dates :

- **toute l'année** pour l'anglais
- jusqu'au **3 octobre 2021 inclus** pour les autres langues (pôle multilingue)

Durée du test : 45 minutes, à passer sur un ordinateur (pas sur un téléphone) avec une bonne connexion Internet et un équipement audio fonctionnel.

Résultat du test obtenu immédiatement: onglet « Note » (conseil: faire « copie écran » pour avoir le résultat toujours à portée de main)

Le résultat vous permettra **de vous inscrire à un cours correspondant au niveau obtenu.**

- **Cours d'Anglais :**

- **A1 = ANGLAIS GENERAL** avec les étudiants d'autres UFR => **les cours commencent le 20 septembre 2021**

- **A2 à B2+ = Cours « ANGLAIS POUR ARTS »** exclusivement => **reprise des cours le 20 septembre 2021**

- En raison de la forte demande pour les cours du CDL :

- les cours d'anglais, d'arabe, d'allemand et d'espagnol **ne peuvent pas être pris en EC Libre**

- les EC Découvertes ne sont pas autorisés

- **Pré-inscriptions aux cours sur Moodle : du 17/09 au 19/09/2021 inclus**

- **Premier cours** : apportez votre résultat de test de positionnement ou relevé de notes du dernier cours que vous avez suivi au CDL => justificatif obligatoire, **pas de dérogation sur les niveaux.**
- **Attention** : si vous ne venez pas au premier cours, votre pré-inscription sera annulée et votre place cédée à un autre étudiant.
- **Inscription définitive** lors du premier cours

- **Dispense d'assiduité:**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu** => assiduité aux cours obligatoire

Les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, une dispense d'assiduité.

=> formulaire disponible en ligne sur la page Actualités du CDL/Informations